
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 6 juin 2006, à 17 h

Présidence de M^{me} Catherine Gaillard-lungmann, présidente sortante, puis de M. Roberto Broggin, nouveau président élu

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Eric Fourcade, Jean-Marie Hainaut, Blaise Hatt-Arnold, Eric Ischi, M^{me} Alexandra Rys et M. Frédy Savioz.*

Assistent à la séance: *M. André Hediger, maire, M. Patrice Mugny, vice-président, MM. Pierre Muller, Manuel Tornare et Christian Ferrazino, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 24 mai 2006, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 6 juin et mercredi 7 juin 2006, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Mesdames et Messieurs, au point 2 de notre ordre de jour figure le rapport du Conseil administratif sur l'action contre le chômage pour 2005. Lors de la séance du bureau de tout à l'heure et en accord avec les chefs de groupe, il a été décidé de reporter ce point à 20 h 30 et d'en terminer d'abord avec les diverses élections.

Pour des questions d'organisation et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir informer les huissiers lorsqu'une réunion a lieu, entre deux séances, à la salle Nicolas-Bogueret. Je vous rappelle que le nouveau bureau et les chefs de groupe sont précisément convoqués ce soir à 20 h 15 à la salle Nicolas-Bogueret, ainsi que demain, mercredi 7 juin, à 16 h 30.

Nous avons reçu une lettre de M^{me} Kupper-Yilmaz concernant le rapport sur la pétition P-149 «Buvette toute l'année au parc Bertrand». Cette lettre sera envoyée par courriel aux conseillers municipaux et figurera au *Mémorial*.

Lettre de M^{me} Macide Kupper-Yilmaz, adressée à M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann, présidente du Conseil municipal.

Genève, mai 2006

Madame la présidente,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de réagir au rapport de commission et aux propos qui ont été tenus à la séance du Conseil municipal du 4 avril concernant la pétition pour une buvette au parc Bertrand. J'ai été profondément blessée par l'image de mon action et de ma personne qui ressortait de cette discussion. Par ce biais, j'aimerais rétablir tant que faire se peut la vérité sur l'historique et les objectifs de l'installation de la buvette et du lancement de la pétition. J'estime que le Conseil municipal n'a pas été informé correctement. En revanche, des contrevérités et des amalgames non fondés voire diffamatoires ont pris le dessus.

Premièrement. Je lis dans le rapport qu'on me reproche ma manière de procéder, que mon initiative était illégale, que j'ai placé tout le monde devant un fait accompli. Lors du débat, on assimilait ma cabane au Café Nomades, la maison squattée au Bout-du-Monde, comme si j'avais profité d'instances pas très regardantes, voire abusé de leur confiance en les prenant au dépourvu. On me suspectait de demander maintenant la légalisation d'un commerce que j'aurais pris la liberté d'établir illicitement, sans autorisation et au mépris des règlements. Or, pour tout ce que j'ai entrepris, j'ai toujours demandé préalablement l'accord de l'autorité municipale, soit à M. Deuel, délégué à la jeunesse, soit à M. Aegerter, directeur du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. J'ai ensuite respecté scrupuleusement le cadre qui m'avait été donné soit oralement, soit dans l'attestation d'autorisation du 22 juin 2005.

Petit historique. Au début 2003, j'ai présenté lors d'un entretien avec M. Roger Beer, chef du Service des espaces verts et de l'environnement de l'époque, mon projet d'un coin de café et de collation au parc Bertrand. M. Beer m'a assuré de son soutien et m'a conseillé de m'adresser à M. Tornare. J'ai alors envoyé une demande de rendez-vous à ce dernier. Mais c'est seulement le 27 mai 2004 que j'ai pu rencontrer M. Tornare, qui m'a alors dirigée vers M. Deuel afin d'associer mon projet à l'action «Chaises longues». La Ville a équipé la cabane qui servait à ranger les chaises longues d'un branchement d'électricité, ce qui m'a permis d'offrir des cafés de juillet à octobre 2004. Le 14 novembre 2004, j'ai envoyé les comptes de cette première expérience précaire (chiffre d'affaires de 15 400 francs et bénéfice de 4430 francs) à la Ville ainsi qu'une demande de rendez-vous afin de discuter de la suite à y donner. Après un nouveau long silence radio, malgré mes téléphones, ce n'est que le 20 avril 2005 qu'une séance a eu lieu à laquelle participaient M. Philippe Aegerter, M. Claudio Deuel, M^{me} Martine Sumi et moi-même. M. Aegerter m'a alors promis d'établir une convention selon le modèle des buvettes des stades de sport pour une durée de trois ans. En même temps, il m'a invitée à soumettre une demande au Service des autorisations et patentes.

Au lieu de la convention promise, j'ai reçu, le 22 juin (!) 2005, une simple attestation d'autorisation signée par M. Claudio Deuel. Ce dernier, malgré la légèreté du document remis, m'a dit d'acheter une nouvelle cabane à l'entreprise Corabois à mes frais. Après avoir acheté l'équipement nécessaire, j'ai commencé l'exploitation le 14 juillet. En même temps, j'ai déposé ma demande auprès du Service des autorisations et patentes et j'ai téléphoné au chimiste cantonal afin de m'assurer de la conformité sur le plan hygiénique. Le 28 septembre, j'ai arrêté l'exploitation 2005, comme les termes de l'attestation d'autorisation le stipulent. Dès octobre, je tenais prêts les comptes 2005 (chiffre d'affaires de 53 630 francs et bénéfice de 19 400 francs). Il était convenu que la Délégation à la jeunesse allait me convoquer afin de les présenter et de discuter de la suite du projet. Cette dernière ne se manifestant pas, je ne voulais pas simplement envoyer mes comp-

tes, craignant qu'on éviterait de nouveau de me parler et de donner des réponses claires à mes questions. C'est pour la même raison et sur recommandation de la conseillère municipale Nicole Bobillier que j'ai récolté les signatures pour la pétition, afin de clarifier la situation et de créer des conditions viables pour la continuation du projet.

Deuxièmement. La véracité de mes comptes a été mise en doute. Or une confusion entre les chiffres de l'été 2004 et ceux de 2005 sont à l'origine de ce malentendu: 2004: chiffre d'affaires de 15 400 francs et bénéfice brut de 4430 francs; 2005: chiffre d'affaires de 53 630 francs et bénéfice brut de 19 400 francs. La différence est due à l'extension de la durée quotidienne et hebdomadaire d'ouverture et à l'amélioration des conditions d'exploitation (pouvant disposer d'une cabane propre destinée exclusivement à la buvette).

Troisièmement. Il a été dit et écrit que j'étais dans le besoin. Or je suis mère au foyer d'une famille qui paie ses impôts et ses créanciers et qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite. Il est vrai que je suis actuellement à la recherche d'une activité professionnelle, mais cela ne fait pas de moi un cas social pour lequel il faudrait trouver une solution.

Tout en espérant que vous comprendrez qu'il m'importait de corriger ce que je ressentais comme une atteinte à mon honneur, je vous demande de faire en sorte que ces rectifications soient communiquées par lecture au Conseil municipal. D'avance, je vous en remercie, Madame la présidente.

Macide Kupper-Yilmaz

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous avons reçu une motion d'ordre demandant d'ajouter à notre ordre du jour la résolution urgente R-93 de M. Olivier Norer, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, M. Gérard Deshusses, M^{me} Gisèle Thiévent et M. Alain Dupraz: «Signons l'appel fédéral contre les particules fines!» Cette motion d'ordre sera traitée lors de notre séance de ce soir, à 20 h 30.

3. Prestation de serment de M^{me} Christiane Olivier, remplaçant M. René Grand, conseiller municipal démissionnaire.

M^{me} Christiane Olivier est assermentée. (Applaudissements.)

La présidente. Nous saluons à la tribune du public la présence de M. Pierre Losio, ancien président du Conseil municipal (*applaudissements*), ainsi que celle de M. Jean Tua, ancien conseiller municipal. (*Applaudissements.*)

4. Allocution de la présidente sortante.

La présidente. Mesdames et Messieurs, merci de bien vouloir m'écouter une dernière fois... Avant de quitter ce perchoir, je me plie volontiers à la tradition de vous adresser quelques mots.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement et sincèrement l'équipe du Secrétariat du Conseil municipal, Marguerite Conus, Jean-Daniel Hercod, Loredana de Ciocchis, Daniel Murzynowski et tous les collaborateurs de ce service pour leur gentillesse et leur disponibilité, et spécialement Marie-Christine Cabus-sat dont on ne célébrera jamais assez l'amicale et compétente présence à nos côtés.

J'ai parfois comparé cette présidence à de la navigation, mais je vous assure que j'ai réellement l'impression d'avoir essuyé quelques tempêtes. Heureusement, grâce à la collaboration des membres du bureau, que je remercie du fond du cœur pour leur cordiale efficacité, nous voilà parvenus à bon port sans dématier ni déplorer de sérieuses avaries.

Car, depuis quelques mois, il semble que nous soyons entrés dans les quarantièmes rugissants, dans les eaux agitées par la houle préélectorale, celle qui crée roulis et tangage, et mal de mer souvent. C'est d'ailleurs dans ces moments-là que j'ai pu apprécier à sa juste valeur le vice-président, habile à utiliser la boussole, un vrai loup de mer m'aidant à faire le point et à tirer des bords, même lorsque parfois il fallait naviguer à vue. Merci, Roberto, et bon vent pour la suite.

Je remercie également le Conseil administratif dans son ensemble pour avoir su égayer notre traversée lorsque parfois la mer était trop calme, trop d'huile, n'hésitant pas, dans la joie et la bonne humeur, à semer ça et là des petites surprises sachant créer de l'émotion, et révélant, tel Alinghi, les hautes performances d'un équipage soudé par la franche camaraderie.

Je remercie mes camarades de SolidaritéS qui, fidèles à leur esprit rebelle, m'ont fait de temps en temps percevoir le frisson d'une mutinerie sans lequel une telle odyssée n'aurait pas été complète.

Merci également aux pirates, ils se reconnaîtront, qui se sont vaille que vaille lancés à l'abordage et nous ont ainsi permis d'affiner notre technique du fleuret.

Enfin, pour changer de registre et conclure ce petit message, j'aimerais attirer votre attention sur un excellent article paru dans *Le Courrier* du 22 mai au sujet des travaux d'un ethnologue, Frans de Waal, chercheur et spécialiste des primates et plus spécialement des chimpanzés et des bonobos. Ces deux espèces sont quasiment identiques sur le plan génétique, mais aussi différentes, par leur comportement, que le jour et la nuit.

Chez les premiers – les chimpanzés donc – seuls les mâles ont le pouvoir. Ils sont capables de s'entredéchirer pour en obtenir la moindre parcelle. Ils sont bourrus, brutaux et ambitieux, s'imposent par leur agressivité, s'allient pour s'attaquer à leurs voisins ou défendre farouchement leur territoire. Ils ont le goût de la politique, des coalitions, de la guerre, de la chasse...

Chez les seconds – les bonobos – ce sont généralement les femelles qui prennent les décisions pour la communauté, sans que l'on puisse parler de matriarcat, car il existe un certain égalitarisme entre les sexes. Les bonobos sont pacifiques et doués de compassion. Ce sont des créatures intensément sociales, qui s'appuient les unes sur les autres et ont un réel besoin de relations entre elles pour mener une vie saine et heureuse.

Voilà, tout cela n'a bien sûr rien à voir avec la politique telle que nous la pratiquons. Je voulais juste profiter de votre attention et de ces dernières minutes pour partager avec vous mon intérêt pour le sujet. De toute façon, les primates ne nous demandent jamais notre avis et nous n'aurons donc jamais l'occasion de voter prochainement pour les bonobos... ou même pour les chimpanzés.

Voilà, c'est tout! La nature est merveilleuse, vive la démocratie et vive Genève! (*Applaudissements.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

La présidente. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Je demande à M^{mes} Ecuyer et Hämmerli-Lang ainsi qu'à MM. Bonny et Rubeli, secrétaires du bureau du Conseil municipal, de bien vouloir contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Je désigne huit scrutateurs, un par parti. Il s'agit de M. Sylvain Clavel (UDC), M. Vincent Schaller (L), M. Guy Dossan (R), M^{me} Odette Saez (DC), M^{me} Anne Moratti Jung (Ve), M. David Carrillo (S), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI) et M^{me} Marie-France Spielmann (T).

Je donne maintenant la parole aux chefs de groupe afin qu'ils puissent annoncer leur candidat. Mais avant de donner la parole à M^{me} Perler-Isaaz, je rappelle à toutes celles et tous ceux qui sont présents dans la salle de bien vouloir signer la feuille de présence, si cela n'est pas encore fait, afin que le nombre de conseillers et conseillères présents corresponde au nombre de bulletins distribués. Si vous avez oublié de signer la feuille, c'est le moment!

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Mesdames et Messieurs, les Verts ont le privilège de présenter ce soir à vos suffrages la candidature de M. Roberto Broggin, actuel vice-président, comme président de notre Conseil municipal. Agé de 43 ans, Roberto Broggin est entré au Conseil municipal en 1992 et, durant toutes ces années, il a siégé dans presque toutes les commissions de notre Conseil, avec compétence et assiduité; il en a présidé plusieurs, parmi lesquelles la commission des travaux, la commission des pétitions, la commission des sports et de la sécurité, ainsi que la commission ad hoc Saint-Gervais. Il a également assuré la fonction de chef de groupe, avant d'être élu premier vice-président du Conseil municipal.

De par sa grande expérience, son sérieux et son sens des responsabilités, alliés à sa grande maîtrise du règlement du Conseil municipal et de la loi sur l'administration des communes, M. Broggin connaît parfaitement bien le fonctionnement de nos institutions municipales. Nous sommes vraiment convaincus qu'il saura gérer et mener sereinement les débats de ce Conseil municipal.

C'est donc un candidat extrêmement expérimenté que nous vous présentons ce soir. Nous pensons que ses nombreuses qualités en feront, sans aucun doute, un excellent président pour cette dernière année de législature qui s'ouvre à nous. Nous vous recommandons chaleureusement sa candidature.

La présidente. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée qu'il est naturellement impératif de n'inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

Il a été distribué 76 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter...

Mesdames et Messieurs, je vous demande de faire silence car j'ai une communication importante à faire. Deux personnes parmi vous ont reçu un bulletin de

vote mais n'ont pas signé la liste de présence, malgré mes recommandations de tout à l'heure. Par conséquent, le vote est annulé. J'aimerais que ces deux personnes aillent vérifier et s'empressent de signer la feuille de présence.

Je profite de cette interruption pour saluer la présence à la tribune du public de M. Alain Vaissade, ancien conseiller administratif. (*Applaudissements.*) Je salue également la présence de M^{me} Anne Mahrer, vice-présidente du Grand Conseil, et de M. Christian Bavarel, M. Antonio Hodgers et M^{me} Michèle Künzler, députés. (*Applaudissements.*)

Comme il semblerait que la liste des signatures pose problème, je demande à chacune et à chacun de s'asseoir à sa place, car nous allons procéder à l'appel des présents... Je vous prie d'appuyer sur le bouton de vote électronique, afin que nous sachions qui est là. Voilà, il semblerait que le compte soit bon: il y a donc 74 personnes présentes.

J'invite les scrutateurs à distribuer les nouveaux bulletins de vote, et j'en profite pour saluer le retour parmi nous de M^{me} Sandrine Salerno. Nous sommes très contents de vous revoir, Madame Salerno. (*Applaudissements.*)

Je salue à la tribune du public la présence de M^{me} Virginie Keller Lopez, ancienne conseillère municipale et actuelle députée. (*Applaudissements.*)

Il a été distribué 74 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	74
Bulletins blancs:	23
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	74
Majorité absolue:	38

La présidente. M. Roberto Brogini (Ve) est élu avec 51 voix. (*Applaudissements nourris.*)

(M. Brogini prend place à la présidence.)

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre confiance. Comme le veut l'usage dans ce Conseil municipal depuis une vingtaine d'années, le président formulera son discours après que nous aurons procédé à l'ensemble des élections.

Nous passons immédiatement à l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Les mêmes scrutateurs et secrétaires fonctionneront pour cette élection. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Dossan, vous avez la parole.

M. Guy Dossan (R). Le Parti radical a le plaisir de présenter à vos suffrages la candidature de Pierre Maudet à la première vice-présidence de notre Conseil municipal. Que dire de Pierre Maudet? Il est tellement présent partout qu'il ne semble guère nécessaire de vous le présenter. Mais comme il est de tradition de donner un petit cursus du candidat, c'est bien volontiers que le chef de groupe que je suis se pliera à cette tradition.

Pierre Maudet a 28 ans. Son élection signifierait l'accession à la première vice-présidence de l'un des candidats les plus jeunes, si ce n'est le plus jeune, de l'histoire de notre Conseil municipal. Il a une formation de juriste, ce qui constitue bien évidemment un atout incontestable pour le fonctionnement du bureau et ce qui lui permettra de vous seconder efficacement, Monsieur le président.

Malgré son jeune âge, Pierre Maudet a un parcours bien rempli au sein de notre Conseil municipal; en effet, il y siège depuis sept ans déjà. Il a été le chef de groupe des radicaux et a présidé la commission des naturalisations, celle des sports et de la sécurité et, *last but not least*, tout récemment et pour le moment encore, la commission des finances. Par contre, dans son cursus municipal, il n'a encore jamais siégé au bureau de notre Conseil. Sur le plan politique, on peut encore ajouter, d'une part, qu'il est le président du Parti radical genevois et, d'autre part, qu'il préside la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.

Si le groupe radical est très heureux de vous présenter un candidat tout particulièrement compétent à la première vice-présidence de notre Conseil, nous devons bien avouer que cette candidature va rendre quelque peu orphelin le petit

groupe radical. Nous allons en effet être contraints de nous passer – à quelques exceptions près, évidemment – et cela pendant une année, des interventions de cet orateur hors pair, particulièrement médiatique, toujours très incisif et dont la présence et le sens politique ne sont plus à démontrer. Mais ce silence quasi imposé, presque une «punition» pour un orateur, ne sera peut-être pas le plus difficile pour ceux auxquels on pense... Nous nous rassurons toutefois en songeant que Pierre Maudet trouvera très certainement, dans son côté épicurien, le moyen d'oublier ce silence forcé. Et puis, heureux bureau qui pourra peut-être goûter à ses filets de lotte au gingembre ou à son quasi de veau au romarin...

Plus sérieusement, je tiens à vous rappeler que le Parti radical n'a plus occupé de première vice-présidence depuis douze ans, à l'époque de Bernard Lescaze. Pour toutes ces raisons, je soumetts à vos suffrages la candidature de Pierre Maudet.

Le président. Merci, Monsieur Dossan. Il n'y a pas d'autres candidats, j'invite donc les scrutateurs à se rendre au bureau pour la distribution des bulletins de vote. J'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom pour cette élection.

Je vous annonce que 73 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	25
Bulletins nuls:	11
Bulletins valables:	62
Majorité absolue:	32

Le président. Est élu *M. Pierre Maudet* (R) avec 37 suffrages. Je prie *M. Maudet* de me rejoindre au bureau. *(Applaudissements.)*

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

Le président. Nous continuons avec l'élection d'une deuxième vice-présidente ou d'un deuxième vice-président. Les mêmes scrutateurs et les mêmes secrétaires officient à nouveau pour cette élection. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils présentent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Dupraz, vous avez la parole.

M. Alain Dupraz (T). Le groupe du Parti du travail a le plaisir de vous présenter Pierre Rumo – qui est ici, devant moi – pour la deuxième vice-présidence. Notre camarade Pierre a siégé dans ce parlement de 1991 à 1999 et depuis 2003 jusqu'à ce jour. Il a été président de la commission des naturalisations en 1997 et président de la commission des sports et de la sécurité en 2005-2006. Je suis persuadé qu'il remplira sa tâche avec compétence, Pierre étant, de plus, un homme extrêmement agréable. Je vous le recommande vivement à vos suffrages.

Le président. Il n'y a pas d'autres candidats. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour la distribution des bulletins.

Je vous annonce que 73 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des différentes commissions.) (Voir page 19.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	20
Bulletins nuls:	7
Bulletins valables:	66
Majorité absolue:	34

Le président. *M. Pierre Rumo (T)* est élu par 46 voix. *(Applaudissements.)*

c) des cinq secrétaires.

Le président. Nous passons maintenant à l'élection des cinq secrétaires, à savoir un secrétaire par parti non encore représenté au bureau. Les mêmes scrutateurs et les mêmes secrétaires officient à nouveau pour cette élection. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe afin qu'ils présentent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Crot, vous avez la parole.

M. Roland Crot (UDC). Le groupe de l'Union démocratique du centre présente la candidature de M. Pascal Rubeli, qui a été président de la commission Agenda 21. Vous connaissez tous M. Rubeli, il est dévoué, engagé, et il est à l'écoute du respect comme de la contradiction. Nous vous prions de bien vouloir l'élire en tant que secrétaire du bureau.

M. Alexis Barbey (L). Le groupe libéral a l'honneur de présenter la candidature de M. Jean-Pierre Oberholzer. M. Oberholzer est né en 1957 et siège dans ce Conseil municipal depuis 1993. Il a présidé plusieurs commissions, à savoir deux fois la commission sociale et de la jeunesse et une fois la commission des pétitions, où sa présidence est en train de s'achever. On peut donc dire qu'il a une vaste expérience de l'ensemble des positions possibles au Conseil municipal.

De profession, M. Jean-Pierre Oberholzer est médecin dentiste; on peut pourtant dire qu'il n'est ni collet monté, ni un habitué des distributions de couronne dans la vie politique, mais qu'il a développé un sens politique assez aigu en réussissant à garder nombre d'amis parmi ses patients et quelques patients parmi ses collègues politiques... (*Rires.*) Nous vous demandons d'accepter la candidature de M. Jean-Pierre Oberholzer.

Le président. Avant de donner la parole à M. Deshusses, je tiens à saluer à la tribune du public la présence de M^{me} Alice Ecuillon, ancienne présidente de ce Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

M. Gérard Deshusses (S). J'ai le plaisir de soumettre à vos suffrages la candidature de notre ami et camarade Olivier Coste, qui siège parmi nous depuis quinze ans maintenant et qui a présidé la commission des arts et de la culture de façon remarquable. Par ailleurs, professionnellement, c'est un enseignant que tout le monde connaît, un pédagogue averti qui s'implique énormément, non seu-

lement dans la vie de quartier, mais également dans tout ce qui touche à l'école. Je sou mets donc sa candidature à vos suffrages et je vous le recommande: votez pour lui, il le mérite bien!

M^{me} Catherine Gaillard-Jungmann (AdG/SI). Au nom de SolidaritéS, j'ai l'honneur de présenter la candidature de M^{me} Gisèle Thiévent, qui est enseignante de français au collège et école de commerce André-Chavanne. Elle se consacre avec assiduité aux travaux de ce Conseil municipal depuis mai 2003 et elle cumule deux particularités au sein de ce nouveau bureau: la première, c'est qu'elle est récemment élue et n'accumule donc pas les années au sein de ce Conseil municipal; quant à la deuxième, il me semble percevoir qu'elle sera probablement la seule femme de ce bureau, qui comptera en principe sept hommes, et je leur souhaite beaucoup de courage...

M. Didier Bonny (DC). Effectivement, M^{me} Gisèle Thiévent sera la seule représentante féminine au sein du bureau, puisque le Parti démocrate-chrétien présente la candidature de M. Robert Pattaroni. Si TV Léman bleu avait existé dans les années 1960 – lorsque j'avais 3 ans – j'aurais pu être bercé par les douces paroles de Robert Pattaroni, puisqu'il faisait déjà partie de ce Conseil municipal. Il y est resté durant quatre ans, de 1967 à 1971, puis il a décidé de faire autre chose pendant une vingtaine d'années et il y est revenu en 1991. A l'exception d'une petite année sabbatique au début de cette législature qui lui a fait un grand bien pour repartir en pleine forme, il a dès lors siégé dans ce Conseil municipal où il a été président de la commission des finances, de la commission de l'aménagement et de l'environnement, et président sortant de la commission ad hoc Saint-Gervais.

Autant vous dire, Monsieur le président, que son expérience sera fort utile à votre bureau. Je ne peux donc que recommander à ce plénum de voter en force pour notre candidat Robert Pattaroni.

Le président. Chaque groupe ayant présenté son candidat ou sa candidate, j'invite les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire votre attention sur le fait que vous ne pouvez inscrire plus de cinq noms sur vos bulletins.

Il a été distribué 74 bulletins et je prie les huissiers de les recueillir.

Je déclare le scrutin clos et je demande aux scrutateurs et aux secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président poursuit et termine la lecture de la composition des différentes commissions. (Voir page 19.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletin blanc:	0
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. Sont élus: *M. Olivier Coste* (S), avec 47 voix, *M^{me} Gisèle Thiévent* (AdG/SI), avec 37 voix, *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), avec 37 voix, *M. Pascal Rubeli* (UDC), avec 37 voix.

M. Robert Pattaroni recueille 34 suffrages et n'obtient pas la majorité absolue. Si aucun autre candidat ne se présente, il sera élu tacitement...

M. Robert Pattaroni (DC) est donc élu.

Je prie M. Coste et M^{me} Thiévent – place à une femme – de venir nous rejoindre au bureau pour cette fin de séance. (*Applaudissements.*)

7. Allocution du président élu.

Monsieur le maire,
Monsieur le vice-président du Conseil administratif,
Messieurs les conseillers administratifs,
Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier chaleureusement cette assemblée de la confiance qu'elle vient de me témoigner en me nommant 117^e président de ce Conseil municipal et de l'honneur qu'elle fait à mon parti, les Verts, qui accédait pour la première fois de son histoire à cette haute fonction, avec l'élection d'une femme, il y a tout juste dix ans.

En premier lieu, permettez-moi de remercier sincèrement Catherine Gaillard, présidente sortante. Elle a été la présidente de l'ensemble de ce Conseil, a géré

nos travaux durant une année qui n'a, pour le moins, pas été ronronnante, a évité les pièges partisans et a assuré le bon fonctionnement de notre institution démocratique avec une implication déterminée, tout en faisant preuve de bienveillance envers les uns et les autres.

Chère Catherine, sois ici remerciée pour ton travail de présidente, et personnellement je te sais gré pour ton sens du partage. Tu as permis que je me forme, me laissant souvent prendre ta place au perchoir, même si tu as toujours su me dire, quand il fallait trancher: «C'est moi qui préside!» Merci, Catherine!

Mes remerciements vont également au bureau sortant de ce Conseil pour sa disponibilité et le travail constructif accompli durant l'année écoulée, ainsi qu'au Secrétariat du Conseil municipal, à sa cheffe, M^{me} Marie-Christine Cabussat, et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du secrétariat et du *Mémorial* pour leur compétence et leur patience qui ont facilité notre travail et souvent aidé chacune et chacun d'entre nous.

Accédant aujourd'hui à ce fauteuil, je regarde le chemin parcouru depuis mes 15 ans, âge auquel la chose publique a commencé vraiment à m'intéresser. Délaissant une institution scolaire trop rigide pour mon impétuosité, je m'embarquai pour une improbable carrière de journaliste. Ce fut une bonne leçon de vie: après l'hebdomadaire de contre information *Tout Va Bien hebdo*, je fus notamment collaborateur dans divers quotidiens, revues et magazines et je participai en 1981 au lancement des radios locales en France voisine grâce à la libéralisation des ondes voulues par le président Mitterrand.

Durant les mêmes années, la volonté des autorités municipales de démolir le quartier des Grottes et de Saint-Gervais, les divers scandales liés à la spéculation immobilière qui allaient précipiter notre canton dans un carcan législatif dénommé LDTR, m'incitaient à m'investir de manière militante et active dans la dénonciation du scandale des logements laissés vacants à des fins spéculatives ou de remodelage de la ville. Je dois le dire, ce fut l'époque passionnante du squat, du squat militant, les batailles avec l'Etat et les spéculateurs. Bien sûr, je fus confronté à la police et à la justice. J'étais un vrai politique, ma fiche des renseignements et sécurité de la police fédérale parle d'elle-même. Je félicite à ce propos les agents fouineurs pour la définition qu'ils donnaient de moi: «militant d'un groupe de contestation urbaine (autonomes)».

En 1985, je rencontrai M. Guy-Olivier Segond, alors conseiller administratif et président de la Commission fédérale de la jeunesse, et M. Claude Haegi, collègue du premier. Grâce à une intelligente écoute réciproque, nous pûmes désamorcer à Genève un mouvement qui, dans toute la Suisse, prenait le chemin d'affrontements d'une rare violence entre jeunes et autorités, par policiers interposés. Je pense notamment à *Lôzane Bouge*, ainsi qu'à *Züri brännt* où certains de mes amis ont payé de leur vie, directement ou indirectement, cette politique de confronta-

tion. Je ne peux ici, et maintenant, qu'avoir une pensée émue pour celles et ceux que j'ai connus et qui nous ont quittés beaucoup trop tôt.

A Genève, il en fut différemment; j'ai pu participer à l'instauration des premiers contrats de prêt à usage. Par des combats déterminés, nous avons pu faire inscrire dans la loi générale sur le logement le bail associatif, dont bénéficient aujourd'hui de nombreux immeubles à Genève.

Parallèlement, il y avait un gros vide culturel, une énorme attente, une lutte contre l'ennui. Nous avons, et non sans mal, arraché la reconnaissance d'une culture alternative, qui n'est plus aujourd'hui contestée, par l'ouverture en 1989 de l'Usine.

Durant l'année écoulée, notre cité a été plus souvent qu'à son tour sous les feux des médias. Faut-il supprimer la Ville de Genève? A-t-on dilapidé les sous du contribuable? Les prérogatives et devoirs des uns et des autres sont-ils des privilèges? Les manchettes et titres de journaux ou les émissions de radio et de TV ont rivalisé de superlatifs. Il est vrai qu'il faut vendre et attirer le consommateur, car aujourd'hui, malheureusement, l'information se consomme comme un produit. Mais toute cette agitation trouve tout de même son terreau dans une réalité. Alors, regardons-nous. Oui, il est vrai, parfois nos débats sont interminables sur un objet dont l'unanimité ne fait aucun doute. Oui, les commissions municipales ont tendance à se livrer à une surenchère d'auditions, à réinventer la roue. Oui, les rapports des commissions ne sont encore trop souvent que des compilations de notes de séance, sans âme ni engagement de leur auteur. Il nous appartient de donner de la passion à notre travail de miliciens même si l'on nous demande toujours plus.

A propos de la volonté de certains de morceler la Ville de Genève, regardons plutôt la voie indiquée par les autres cantons suisses. Que ce soit dans le canton de Vaud, à Fribourg, ou encore au Tessin, mon canton d'origine, le temps est aux regroupements de communes. Mieux encore, la *landsgemeinde* de Glarus vient de voter le regroupement des 28 communes en trois entités. Sachons nous en inspirer à Genève, agrandissons la Ville de Genève, comme cela s'est déjà fait en 1930, de Ferney-Voltaire à Annemasse, et créons quatre communes suburbaines, deux communes de part et d'autre du lac, et deux autres de part et d'autre du Rhône. Et nous aurons un canton de Genève à cinq communes, cohérentes géographiquement. C'est une piste, presque un postulat, que je lance afin d'être prêt à affronter l'Europe des régions.

Cette restructuration permettra de redéfinir notre mode de fonctionner. Les tensions perceptibles au sein du collège gouvernemental appellent une réflexion de fond. Il est temps certainement, et je le dis depuis longtemps, de réformer le mode de fonctionnement de notre Conseil administratif, dont les structures sont issues de la fin des années soixante, tout comme celles de notre administration. Si

très nombreux sont les collaborateurs et collaboratrices qui travaillent consciencieusement, sérieusement, nous ne pouvons ignorer des dysfonctionnements qui rejaillissent sur l'ensemble de la fonction publique et la bonne marche de notre collectivité. Combien de fois n'a-t-on pas entendu qu'il fallait attendre le départ de tel chef de service, ou de tel directeur, pour entreprendre un changement, une réforme, car on n'avait pas le courage de lui dire que son temps était terminé? Ce manque de décision déteint inévitablement sur le personnel qui en fait les frais, et démotive même les plus volontaires.

Les villes en général, et la Ville de Genève en particulier, tendent à se repeupler. C'est positif. Nous ne résoudrons pas seuls, nous Ville de Genève, la crise du logement, il convient que tous les partenaires se mettent autour de la même table. Ville, canton, région, promoteurs institutionnels et privés, nous ne construirons qu'ensemble un parc immobilier en suffisance et de qualité.

Vu le repeuplement des villes, il importe dès lors de se soucier encore davantage de la qualité de la vie en ville, en permettant aux commerces de proximité de s'y maintenir ou d'y revenir aussi. La Ville de Genève, grand propriétaire foncier, doit encourager l'installation de jeunes artisans dans ses arcades plutôt que de les louer à des grandes chaînes ou, pire, à des bureaux! Nous devons aménager nos places, nos rues, qui ne sont pas des routes, de manière simple, peu coûteuse et conviviale, pour que nous puissions nous les réapproprier.

La qualité de l'air en ville est également un souci auquel nous ne pouvons échapper. Aujourd'hui, un périmètre allant de Sécheron à la Servette, passant par les pieds de Saint-Jean, comprenant la Jonction, Plainpalais, les Tranchées et les Eaux-Vives, enregistre un dépassement des valeurs limites de pollution admissibles annuellement découlant de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air. Les quartiers des Pâquis et de Saint-Gervais pulvérisent ces valeurs et se noient dans la pollution. Il faut agir, et nous savons que, si les chauffages et les climatiseurs sont partiellement responsables de cette pollution, le reste provient de la circulation motorisée. La liberté de se déplacer en polluant ne peut primer sur la liberté de tout un chacun de respirer et de sortir dans la rue lors des pics de pollution, je pense notamment aux plus faibles: les enfants et les personnes âgées, que l'on confine comme de la volaille à leur domicile lors des alertes. Il nous faut donc prendre des mesures drastiques et courageuses, et interdire l'accès de la ville à la circulation individuelle et privée tant qu'elle génère de la pollution irraisonnée.

Aujourd'hui, la Ville participe financièrement à l'effort consistant à offrir une alternative à la mobilité. Les lignes de trams se développent, le CEVA pointe le bout de son nez, les Mouettes sont promises à un brillant avenir avec la future construction d'une plateforme au pont de la Machine, les pistes cyclables se peignent...

Je ne saurais terminer le propos de ce jour, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, sans parler de la Genève internationale et multiculturelle, car j'en suis issu. Je profite pour saluer mes parents assis à la tribune, qui sont venus s'installer à Genève dans leur jeunesse. Mon père est arrivé de son Tessin natal en 1952 pour entreprendre un apprentissage aux Ateliers mécaniques de Sécheron. Ma mère, elle, quittait sa terre d'Albion il y a tout juste cinquante ans pour venir travailler au Bureau international du travail. Oui, cette Genève internationale et multiculturelle représente l'une des richesses de notre cité. A nous, modeste Conseil municipal d'une ville qui accueille tant de travailleurs immigrés, de multinationales, d'organisations et représentations internationales, de savoir être à l'écoute du monde comme ont su l'être des Genevois de tout temps. Sachons accueillir les étrangers et proposer un cadre de vie respectueux et ouvert à tous, migrants et résidents.

Cette année législative sera retenue dans les annales genevoises comme étant celle qui permettra pour la première fois aux étrangers de voter lors des élections municipales du mois de mars prochain, puis à celle du Conseil administratif du mois d'avril. Je suis particulièrement fier, en tant que binational, d'être le président de ce Conseil en cette année historique et j'appelle dès maintenant cette importante communauté qui a acquis un nouveau droit à se mobiliser de manière citoyenne.

Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je dois vous assurer qu'à la présidence de ce Conseil je mettrai toute ma pugnacité au service d'une seule cause: celle du bon fonctionnement de cette docte assemblée et de sa représentation auprès de toutes et tous, petits et grands, clubs autochtones, autorités locales et régionales, ou organisations internationales. Tout comme l'an passé, j'irai représenter la Ville de Genève auprès de la Société suisse pour les questions parlementaires à la session d'automne, afin de resserrer les liens entre notre cité et nos partenaires confédéraux, car je crois que nous en avons bien besoin. Enfin, j'appliquerai le règlement de ce Conseil, que vous me savez fort bien connaître, et serai attentif à ce que chacun et chacune d'entre vous puisse au mieux s'exprimer et que notre assemblée soit le relais de la population.

Voilà, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, avant de nous atteler au travail qui nous attend pour cette dernière année de législature, je vous invite à participer à une petite agape à laquelle sont, bien entendu, également conviés les journalistes de la presse parlementaire et le public présent à la tribune.

Et que vive la Ville de Genève! (*Applaudissements nourris.*)

8. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *M^{me} Monique Cahannes* (S), *M. Thierry Piguet* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M^{me} Linda de Coulon* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M^{me} Sarah Klopman* (Ve), *M. Olivier Norer* (Ve), *M. Jean-Pierre Oetiker* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M. Philippe Herminjard* (R).

9. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *M. David Metzger* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M. Thierry Piguet* (S), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M. Vincent Schaller* (L), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. François Gillioz* (Ve), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Ariane Arlotti* (AdG/SI), *M^{me} Catherine Gaillard-lungmann* (AdG/SI), *M^{me} Marie-France Spielmann* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

10. Election des 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Sandrine Salerno* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Marc-André Rudaz* (UDC), *M^{me} Ariane Arlotti* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M^{me} Hélène Ecuyer* (T), *M. Lionel Ricou* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

11. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Olivier Coste* (S), *M^{me} Martine Sumi-Viret* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold*

(L), *M. Vincent Schaller* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M. Olivier Norer* (Ve), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M^{me} Hélène Ecuyer* (T), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

12. Election des 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Béatrice Graf Lateo* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M^{me} Laurence Andersen* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M^{me} Marguerite Contat Hickel* (Ve), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M^{me} Nelly Harlieb* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M^{me} Vera Figurek* (AdG/SI), *M^{me} Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M. Guy Jousson* (T), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

13. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *M. Roman Juon* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M. Roland Crot* (UDC), *M^{me} Nelly Harlieb* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Guy Jousson* (T), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

14. Election des 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *M^{me} Nicole Bobillier* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M^{me} Linda de Coulon* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M. Jean-Luc Persoz* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. François Gillioz* (Ve), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M^{me} Marie-France Spielmann* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M^{me} Catherine Hämmerli-Lang* (R).

15. Election des 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M^{me} Monique Cahannes* (S), *M. David Metzger* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Vincent Schaller* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI), *M^{me} Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

16. Election des 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: *M^{me} Nicole Bobillier* (S), *M. Olivier Coste* (S), *M^{me} Martine Sumi-Viret* (S), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M. Marc-André Rudaz* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Guy Jousson* (T), *M. Didier Bonny* (DC), *M^{me} Catherine Hämmerli-Lang* (R).

17. Election des 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.

La commission est composée de: *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M^{me} Laurence Andersen* (L), *M^{me} Nathalie Fontanet* (L), *M. Jean-Luc Persoz* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. René Winet* (R).

18. Election des 15 membres de la commission des travaux.

La commission est composée de: *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M^{me} Béatrice Graf Lateo* (S), *M. Roman Juon* (S), *M^{me} Nathalie Fontanet* (L), *M. Jean-Luc Persoz*

(L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M^{me} Marguerite Contat Hickel* (Ve), *M. Jean-Pierre Oetiker* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Vera Figurek* (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Didier Bonny* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

19. Election des 15 membres de la commission Agenda 21.

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Martine Sumi-Viret* (S), *M^{me} Laurence Andersen* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Ariane Arlotti* (AdG/SI), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M^{me} Hélène Ecuyer* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

20. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M. David Metzger* (S), *M^{me} Sandrine Salerno* (S), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M^{me} Catherine Gaillard-Lungmann* (AdG/SI), *M^{me} Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M^{me} Marie-France Spielmann* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. René Winet* (R).

21. Election des 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais.

La commission est composée de: *M^{me} Nicole Bobillier* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M^{me} Sandrine Salerno* (S), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M^{me} Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

22. Election des 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville.

(Les membres de cette commission seront désignés ponctuellement en cas de besoin.)

23. Election des 15 membres de la commission ad hoc Casino.

(Les membres de cette commission seront désignés ponctuellement en cas de besoin.)

Le président. Ces deux dernières commissions doivent normalement être dissoutes au courant de cette année, étant donné que tous les travaux ont été effectués et que nous attendons uniquement la restitution des derniers rapports. J'en profite pour inviter les rapporteurs concernés à rendre rapidement leur rapport.

24. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

25. Interpellations.

Néant.

26. Questions écrites.

Néant.

Le président. Mesdames et Messieurs, la séance de ce soir reprendra à 20 h 30, ainsi qu'annoncé dans l'ordre du jour. Je vous remercie et je vous invite dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Séance levée à 18 h 55.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	2
3. Prestation de serment de M ^{me} Christiane Olivier, remplaçant M. René Grand, conseiller municipal démissionnaire.	4
4. Allocution de la présidente sortante	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.	6
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente.	9
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.	11
c) des cinq secrétaires	12
7. Allocution du président élu.	14
8. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	19
9. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture	19
10. Election des 15 membres de la commission des finances.	19
11. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication	19
12. Election des 15 membres de la commission du logement	20
13. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.	20
14. Election des 15 membres de la commission des pétitions	20
15. Election des 15 membres de la commission du règlement	21
16. Election des 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse	21

17. Election des 15 membres de la commission des sports et de la sécurité	21
18. Election des 15 membres de la commission des travaux	21
19. Election des 15 membres de la commission Agenda 21	22
20. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion . .	22
21. Election des 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais. . .	22
22. Election des 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville	23
23. Election des 15 membres de la commission ad hoc Casino	23
24. Propositions des conseillers municipaux	23
25. Interpellations	23
26. Questions écrites	23

La mémorialiste:
Marguerite Conus